

Les établissements universitaires dans la société globale de l'information.

Trois regards sur l'archive institutionnelle :

- les établissements et leurs réseaux,
- les utilisateurs,
- les principes de mise en œuvre de l'archive

⇒ Établissements universitaires au sein de multiples réseaux (UNR, UNT, PRES, ...)

- Connaître, valoriser et conserver le patrimoine intellectuel pédagogique et scientifique
- Participer à la diffusion des connaissances dans les archives ouvertes
- Matérialiser les partenariats des établissements au sein de leurs réseaux et offrir des portails spécialisés au travers des UNT, des UNR, des PRES, ...
- Associer les acteurs intéressés pour construire des archives ouvertes institutionnelles et transférer les compétences acquises aux autres établissements

ENT	Environnement Numérique de Travail
OAI	Open Archive Initiative
PRES	Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
RTRA	Réseau Thématique de Recherche Avancée
UNR	Université Numérique Régionale
UNT	Université Numérique Thématique

Avec le soutien de la SDTICE, de la DGRI et de la SDBIS du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

⇒ Étudiants, enseignants, chercheurs, ...

- Disposer des ressources utiles pour apprendre et produire des connaissances tout en respectant les droits des auteurs
- Accéder aux ressources pédagogiques, aux thèses et aux publications scientifiques de l'archive institutionnelle et des archives ouvertes
- Partager et faire évoluer les productions intellectuelles (éditions, traductions, ...)
- Offrir un accès profilé aux ressources numériques, et travailler avec des interfaces configurables et intégrées à l'ENT

⇒ Archive institutionnelle ouverte

- Affirmer l'ouverture et l'évolutivité avec un logiciel libre, gratuit et open source
- Construire l'archive adaptée à l'organisation de l'établissement, en pleine responsabilité d'éditeur, et intégrée au Système d'Information Globale
- Agréger les données locales avec celles d'autres institutions pour créer des moteurs de recherche spécialisés (locaux, nationaux, internationaux, thématiques, ...)
- Assurer les échanges avec d'autres plateformes (archive nationale : HAL, STAR, plateforme pédagogique : Moodle, ...) et garantir l'interopérabilité des systèmes (webservices, ...) et des données (référentiels partagés, ...)

